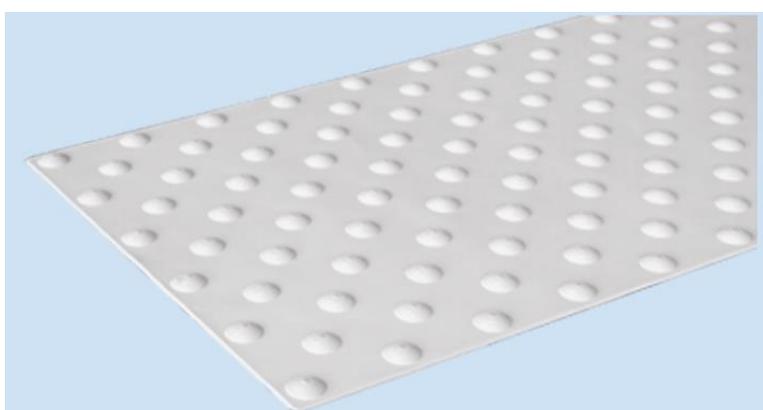


Bande d'Eveil à la Vigilance Access'Eveil Résine méthacrylate MTA

Descriptif du produit

Système d'éveil à la vigilance au sol en résine méthacrylate teintée dans la masse.
Pour usage extérieur. **Fixation à coller.**



Dispositif tactile destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes (PAM) d'un danger imminent sur leur cheminement, tels que :

- En haut des volées d'escaliers
- Traversées de chaussée (passages piétons, îlot-refuges...)
- Bordures de quai ferroviaire
- Carrefours...

Points forts :

Grande blancheur (276 mcd/Lux/m²)
Faible encrassement
Très antidérapante (CFPV état mouillé : 0.54)
Grande résistance au trafic
Excellente tenue aux UV et aux intempéries
Souplesse
Teintée dans la masse : stabilité des coloris
Plots BEV avec témoin d'usure
Formats adaptés à la réglementation NF P98-351

Caractéristiques techniques

Matière : Résine méthacrylate teintée dans la masse

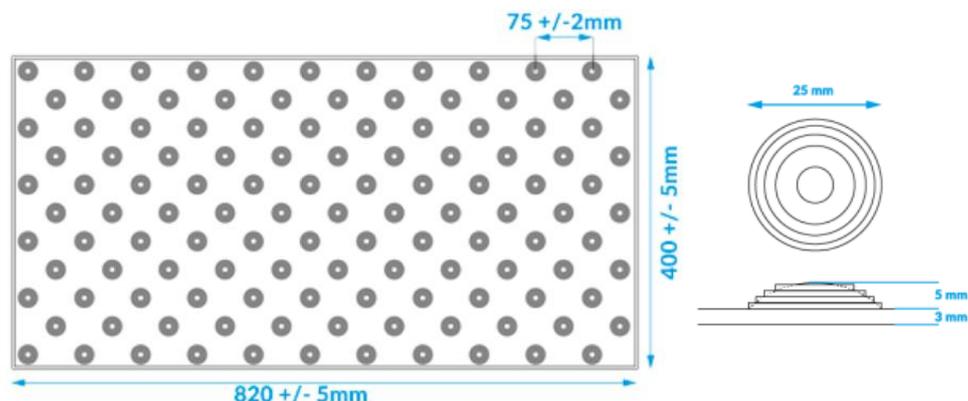
Destination : Extérieure

Dimension : 820 x 400 mm

Teintes standards :

Noir

Blanc



Test de performance

Anti- glissance NF P98-220-1 : Résultat SRT état humide = 0.63

Pliure / Souplesse NFT 30-078 : Aucune détérioration du produit quelle que soit la température de la bande 23°C ou 6°C - Diamètre : maxi 38 mm - mini 3.2 mm

Emboutissage NFT 30-019 : Pas d'altération du produit jusqu'aux capacités maximales de l'appareil de mesure > 12 mm

Intempéries EN ISO 11507 : Excellente tenue aux UV et aux intempéries 250 heures de cycle en UVB + eau

Dureté NF EN ISO 868 : Résultat 36 mesure moyenne à 23°C

Stabilité NF P98-351 : 0% d'écart valeur de la mesure 50°C 65% humidité*

***Tests de performance adaptés aux normes NFT 30-039 - NFT 30-078 -**

NFT 30-019 - EN ISO 11507 - NF EN ISO 868 - NF P 98-351

Préparation du support

Support propre, sec et exempt de matière non adhérente.

La surface à traiter doit être sèche, propre, exempte de graisse, d'huile et de gravier meuble et autres contaminations. Les anciennes marques à recouvrir doivent être vérifiées au niveau de leur adhérence sur le support et de leur compatibilité avec l'enduit à appliquer. En cas de doute, des applications de test d'adhérence seront nécessaires. Idéalement, les anciens marquages devraient être enlevés avec des procédures mécaniques appropriées (grenailage, rabotage, etc...)

Sur revêtement hydrocarboné :

L'enrobé doit être de type 0/10 avec un taux maximum de liant de 5%, une épaisseur comprise entre 4 et 6 cm.

L'enrobé aura été compacté dans les règles de l'art avec entre autres le respect des plages de températures et l'utilisation de matériel de compactage adéquat.

La PMT (Profondeur Moyenne de Texture) de l'enrobé doit être comprise entre 0,98 et 1,2mm.

L'enrobé ne doit pas être de type EBT (Enrobé à Basse Température).

Sur un revêtement neuf, l'application doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation, jusqu'à évacuation complète des huiles de ressuage car elles sont nuisibles à une bonne adhérence et à la couleur du marquage.

Sur un revêtement ancien, il faut s'assurer que le liant bitumineux est toujours présent. Si non appliquer avant une couche de primaire VIAPRIM avant d'appliquer la COLLE MTA OU de l'HERACLES.

Sur revêtement béton : Les composants du support béton qui empêchent une bonne adhérence, notamment sur les bétons neufs, peuvent être les fines couches de mortier, les coulis de béton, les post-traitements du béton, les paraffines, les imprégnations à base de silicate, etc...

Faire un grenailage pour rendre la surface en béton plus adhérente. Après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500g/m².

Sur une chape neuve laisser au minimum 3 semaines de séchage. Ensuite faire un grenailage. Puis, Après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500g/m²

Les étapes d'application

1/ Implanter et délimiter la zone d'application sur votre support à l'aide de bande cache.

2/ Mélanger avec un malaxeur électrique les deux composants de la COLLE MTA ou de l'HERACLES. Faire dépasser le mélange d'environ 5 mm sur votre cache.

3/ Appliquer le mélange à la spatule crantée (denture de 2.5 mm de haut).

Pour les supports plus ouverts :

Il est conseillé d'utiliser une spatule (denture de 5 mm de haut) à raison de :

- pour la bande 82x60 : 2 à 4 kg/bande en fonction du support.
- pour la bande 82x40 : 1 à 3 kg/bande en fonction du support.
- pour la bande 60x40 : 1 à 2 kg/bande en fonction du support.

4 / Disposer immédiatement la bande podotactile sur la colle.

Effectuer une légère pression de manière à éviter les occlusions d'air et à faire remonter la colle sur les bords et les angles.

5/ Retirer la bande cache et attendre le durcissement complet avant une remise en circulation piétonne.

Conditionnement

Emballages :

820 x 400 mm- 20 unités par carton

820 x 600 mm - 10 unités par carton

Stockage et conditions d'application

Ce produit peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel (température entre + 5°C et +30°C).

Ne pas manipuler en-dessous de 5°C.

Normes et réglementations

Depuis le 11 février 2005, elles sont obligatoires en haut des escaliers. • Conforme à la norme NF P98-351 • Arrêté du 1er août 2006 « En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance entre 0.30 m et 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »